



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 3927

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la décision prise par le conseil d'administration de la société Sofresid, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), avec l'aval du Gouvernement, de faire de John Brown, filiale britannique du groupe financier Trafalgar House, le premier actionnaire de l'entreprise en lui cedant 35 p 100 du capital. L'existence même de l'ingénierie française est ainsi menacée. L'insuffisance des investissements productifs, la politique de désindustrialisation menée depuis de nombreuses années par les gouvernements successifs, la gestion mercantile de la direction ont considérablement affaibli les positions de l'entreprise et accélère la recession organisée par les groupes financiers tels que Paribas, Elf, Total ou Sacilor. Les pouvoirs publics qui ne cessent de déplorer la dégradation du solde industriel du commerce extérieur laissent pourtant l'essentiel de l'activité de l'ingénierie française se replier sur quelques zones de plus en plus réduites, alors que des besoins majeurs existent en France et à l'étranger dans la chimie, la pharmacie, la productique, l'agro-alimentaire et bien d'autres secteurs. Dans ce contexte, le rachat de la Sofresid par John Brown, loin d'être une coopération entre deux sociétés permettant un développement réciproque, est une opération qui, en favorisant la récupération des parts de marché pour exporter à partir de la Grande-Bretagne et des États-Unis, met non seulement en cause les potentiels existants d'ingénierie en France, mais constitue également une atteinte particulièrement grave à l'intérêt national. Il lui demande donc : 1o de bien vouloir lui faire connaître son opinion sur cette affaire et de préciser les raisons pour lesquelles le Gouvernement a donné son accord à cette opération ; 2o de préciser les mesures qu'il entend mettre en œuvre afin de garantir l'indépendance économique nationale et de maintenir une ingénierie puissante en France par une stratégie de relance de cette activité essentielle au développement industriel.

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés économiques auxquelles a été confrontée la société Sofresid en 1988 marquent le terme d'une période fortement influencée par la recession des grands investissements mondiaux. Les actionnaires de la société ont d'abord financé, à la fin de 1987, un plan de restructuration qui a permis à Sofresid de redevenir une unité d'ingénierie viable et particulièrement qualifiée pour conquérir de nouveaux marchés. Simultanément, ces actionnaires ont voulu donner à Sofresid une dimension européenne afin d'affirmer son image et d'élargir son horizon commercial. L'entrée de John Brown dans le capital a répondu à cette attente, confirmant ainsi la valeur et la qualité technique de la société française. Cette association de deux grandes sociétés d'ingénierie a permis la mise en commun de capacités techniques et économiques qui feront de Sofresid une des principales sociétés européennes dans ses spécialités. Cette prise de participation de John Brown dans le capital social de Sofresid ne met en cause ni les performances ni la présence internationale de l'ensemble de l'ingénierie française. Celle-ci a aujourd'hui surmonté les conséquences de la recession et a réussi sa conversion dans les secteurs où s'imposait la nécessité d'une opération de cette nature.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3927

Rubrique : Services

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2873